

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
11 décembre 2025**

I. Table des matières

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	5
I. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSE DE 3,2% de BP à BP	6
A. Dépenses de personnel (012) : intégration des hausses imposées en 2025	7
B. Les charges à caractère général	8
C. Les charges de gestion courante (65) et reversements de fiscalité(014)	8
D. La charge de la dette bénéficie du désendettement et de la stabilisation des taux d'intérêt.	10
II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : UNE EVOLUTION MARQUEE PAR L'IMPACT DU PROJET DE LOI DE FINANCES	11
A. Les recettes fiscales	11
B. Les autres recettes de fonctionnement	12
III. L'EPARGNE NETTE, PREMIERE SOURCE DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT.....	13
IV. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SONT CALEES AU RYTHME DE LA CONSOMMATION POTENTIELLE.....	14
A. Des fonds de concours toujours présents	14
B. Des projets financés par un recours à l'emprunt d'équilibre, nécessaire avant la reprise des résultats.....	18
V. LES BUDGETS DE ZONES ECONOMIQUES ET ZAC SAINTE HENRIETTE	19
BUDGET ASSAINISSEMENT	20
I. Vision globale du budget Assainissement	20
II. Des dépenses courantes à la baisse après la hausse conjoncturelle de 2025 et des recettes actualisées.	20
III. Des dépenses d'investissement 2026 en forte hausse	21
BUDGET EAU POTABLE	23
I. Vision Globale du Budget Eau Potable	23
II. En fonctionnement, une hausse des volumes.....	23
III. Des investissements importants.....	24
ANNEXE	26

Conformément aux éléments présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2026, la CAHC doit composer avec les incertitudes liées à l'instabilité politique du pays et le vote d'un budget avant la fin de l'exercice.

Pour autant, malgré l'absence de loi de finances définitive, l'agglomération a fait le choix prudentiel d'intégrer d'ores et déjà un certain nombre de risques générant un effet de ciseau et un impact sur l'épargne nette de la collectivité.

Dans ce contexte le budget proposé :

- Intègre la gratuité des transports publics au 1er janvier 2026
- respecte les engagements pris dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité 2022/2026 ; 7 M€ sont affectés aux fonds de concours aux communes
- renouvelle le soutien aux villes en reconduisant une attribution de compensation exceptionnelle
- intègre l'accompagnement aux aménagements des espaces et voiries des cités minières de l'ERBM (eaux pluviales-eau potable-assainissement et enfouissement des réseaux).
- Engage l'agglomération sur l'accompagnement aux aménagements sur la ZAC des 2 villes (eaux pluviales-eau potable-assainissement et enfouissement des réseaux).
- maintient les taux de fiscalité à leur niveau 2025

L'ensemble de ces mesures se fera en respectant (avec, à terme, l'intégration des résultats de l'exercice 2025) les contraintes financières de pilotage de la CAHC à savoir:

- Disposer d'une épargne brute représentant 10 à 15% des produits de fonctionnement ;
- Maintenir une capacité de désendettement inférieure à 9 ans sur le budget principal ;
- Conserver un fonds de roulement proche de 2 à 3 mois de trésorerie (entre 9 et 12 millions d'euros).

Tous mouvements confondus, les budgets s'élèvent à 240 973 K€ en dépenses.

151 846,3 K€ en fonctionnement

89 126,8 K€ en investissement

	FONCTIONNEMENT Dépenses	INVESTISSEMENT Dépenses
BUDGET GENERAL	104 199,6 K€	32 671,1 K€
BUDGET LOCATIONS COMMERCIALES	2 079,0 K€	1 680,8 K€
BUDGET AMENAGEMENT DE ZONES	15 265,6 K€	13 247,5 K€
BUDGET ZONE ZAC SAINTE HENRIETTE	14 985,0 K€	15 080,0 K€
SOUS-TOTAL HORS SPIC	136 529,2 K€	62 679,4 K€
BUDGET ASSAINISSEMENT	10 716,1 K€	16 084,2 K€
BUDGET EAU POTABLE	4 601,0 K€	10 363,2 K€
TOTAL GLOBAL	151 846,3 K€	89 126,8 K€

Dans la mesure où le budget, voté avant la clôture de l'exercice, ne reprend pas les résultats et restes à réaliser 2025, son volume est sensiblement inférieur aux années précédentes (335 M€ en 2025).

Les éléments d'analyse budgétaire qui suivent sont présentés de la manière suivante :

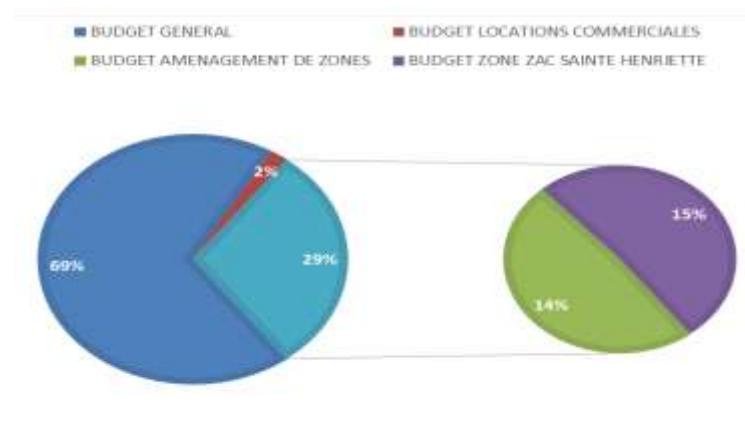
- D'une part le budget principal et les quatre budgets annexes de services publics administratifs dont le financement s'effectue par une prise en charge des déficits par le budget général.

Au sein des budgets annexes, le budget *locations de bâtiments* est traité comme le budget principal. Les budgets *d'aménagement de zones* et de *Sainte-Henriette* qui font l'objet d'une comptabilité spécifique (comptabilité de stock) sont analysés séparément.

- D'autre part les budgets annexes assainissement et eau potable, non fongibles, relatifs aux services publics industriels et commerciaux gérés en M49.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS

Le budget principal consolidé (hors SPIC) s'élève à 199 208, 6 K€, dont 69% au titre du budget principal et 31 % au titre des 3 budgets annexes « administratifs »



La prise en compte du projet de loi de finances 2026

Conformément aux éléments présentés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire, un certain nombre de risques financiers ont été intégrés dans la prévision budgétaire.

risques projet de Loi de Finances 2026	prévision perte estimée	intégration
DILICO*	1 396 K€	Non intégrée
Diminution DCRTP*	823 K€	
Réduction compensation abattement VL des étab, indust,	1 402 K€	
Disparition fctva fonctionnement	60 K€	
Ecrêtement dynamique tva		
Stabilisation enveloppe DGF	155 K€	
TOTAL risques intégrés	2 440 K€	
* estimation interco de France		

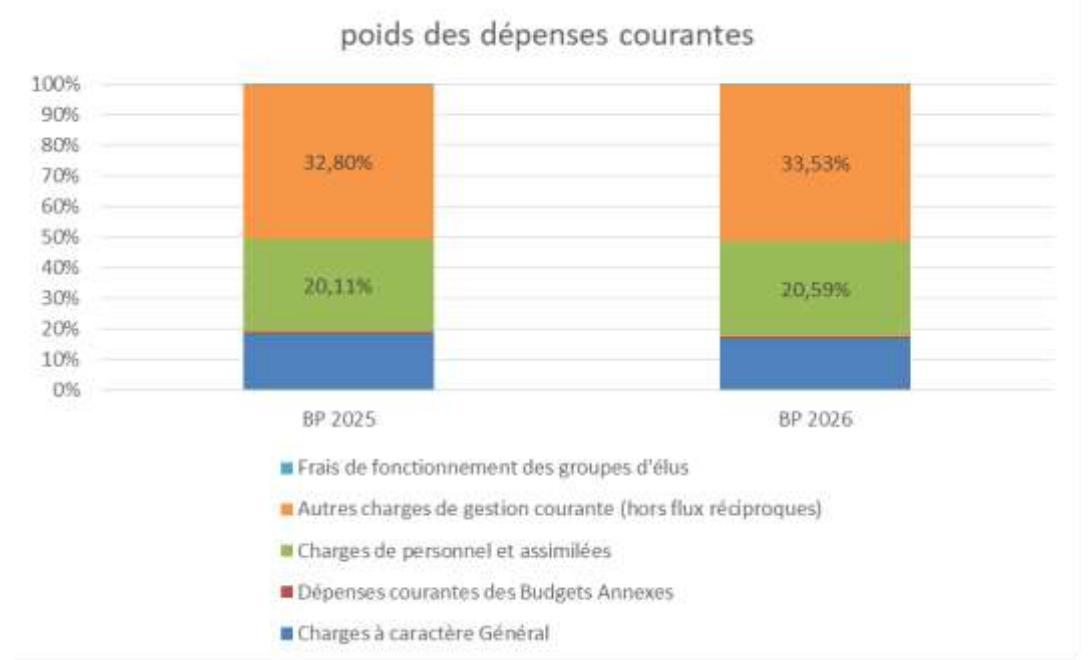
On constate ainsi, dans les équilibres budgétaires un effet de ciseau, cohérent avec la stratégie de la loi de programmation des Finances publiques visant à réduire le déficit public.

I. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSE DE 3,2% de BP à BP

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	88 027,3 K€	85 240,9 K€	-3,17%
BUDGET GENERAL			
chapitres	BP 2025	BP 2026	Evolution BP2026/BP2025
011-Charges à caractère général	10 105 K€	9 393 K€	-7%
012- Charges de personnel et frais assimilés	16 950 K€	17 437 K€	3%
014- Atténuation de produits	29 057 K€	28 987 K€	0%
65 - Autres charges de gestion courante	27 639 K€	28 400 K€	3%
656-Frais de fonctionnement groupes élus	159 K€	159 K€	0%
66-Charges financières	484 K€	392 K€	-19%
67-Charges exceptionnelles/spécifiques en m57	11 K€	6 K€	-45%
68-provisions semi-budgétaires	3 030 K€	0 K€	-100%
Somme :	87 436 K€	84 774 K€	-3,04%
BUDGET LOCATION BATIMENTS			
011-Charges à caractère général	292 K€	280 K€	-4%
65 - Autres charges de gestion courante	75 K€	45 K€	-40%
66-Charges financières	215 K€	132 K€	-38%
67-Charges exceptionnelles/spécifiques en m57	10 K€	10 K€	0%
68-provisions semi-budgétaires	0 K€		-100,0%
	592 K€	467 K€	-21,09%

Si on constate une baisse significative des dépenses de fonctionnement, l'analyse plus fine nous montre que :

- ➔ Globalement, le poids respectif des grandes masses budgétaires reste stable, démontrant également la rigidité de nos dépenses.



- Au sein des dépenses réelles, les dépenses courantes strictes, sont maîtrisées et leur augmentation est limitée à 0,9 %.

Chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution BP2026/BP2025
Charges à caractère Général	10 105,1 K€	9 392,6 K€	-7,1%
Dépenses courantes des Budgets Annexes	367,0 K€	324,7 K€	-11,5%
Charges de personnel et assimilées	16 950,0 K€	17 437,0 K€	2,9%
Autres charges de gestion courante (hors flux réciproques)	27 639,4 K€	28 399,7 K€	2,8%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	159,3 K€	159,3 K€	0,0%
charges courantes strictes	55 220,8 K€	55 713,2 K€	0,9%
Atténuation de produits	29 057,0 K€	28 987,0 K€	-0,2%
charges courantes	84 277,8 K€	84 700,2 K€	0,5%
Charges financières	699,0 K€	524,7 K€	-24,9%
Charges spécifiques	3 051,0 K€	16,0 K€	-99,5%
total	88 027,8 K€	85 240,9 K€	-3,2%

A. Dépenses de personnel (012) : intégration des hausses imposées en 2025

Les dépenses de personnel sont budgétées à hauteur de 17 437 K€. A périmètre d'activité constant, le montant est calculé en prenant en compte :

- L'état des effectifs au 31 décembre de l'année N (situations statutaires, supplément familial, indemnité de résidence, régimes indemnitaire) multiplié par 12 mois duquel sont retranchés l'enveloppe prévisionnelle des départs tous motifs confondus,

- La projection des recrutements sur emplois vacants en optimisant la durée sur l'exercice budgétaire en fonction des besoins du service,
- la projection des avancements d'échelons et de grades proratisée en fonction de la date de l'évènement,

Le montant ainsi obtenu correspond à la **masse salariale dite « incompressible »** de la collectivité.

Viennent s'ajouter traditionnellement les **dépenses liées à des mesures nationales ou à des charges obligatoires** applicables à la collectivité :

- L'assurance statutaire/la médecine préventive,
- La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) : en discussion dans le cadre des discussions budgétaires nationales
- Les cotisations patronales et les augmentations de la part CNRACL,
- Le versement mobilité, financement du CNFPT, Centre de Gestion, ...
- L'impact budgétaire des réformes statutaires.

Ainsi que les dépenses liées à la **politique sociale en matière RH** de la collectivité :

- participation aux chèques-déjeuner et participation aux mutuelles labellisées,
- participation au contrat de maintien de salaire,
- adhésion au comité national des œuvres sociales (CNAS)

Globalement le montant budgétaire tient compte d'une évolution de 1,5 % (GVT plus particulièrement) appliquée au volume budgétaire en 2025 augmenté de la 2^{ème} année de la hausse des cotisations à la CNRACL (230 K€).

B. Les charges à caractère général

Les charges générales du budget principal sont en baisse de 7,1% soit 712 K€.

C. Les charges de gestion courante (65) et reversements de fiscalité(014)

Les charges de gestion courante augmentent de 760 K€ soit 2,8% par rapport au BP 2025. Cela s'explique par :

- ➔ La gratuité des transports. En 2025, 1 500 K€ (HT) avaient été budgétés au titre de la prise en charge de la gratuité des abonnements facturée par TRANSDEV. A compter du 1^{er} janvier, la gratuité se traduit par un ajustement des participations à Artois mobilité à hauteur de 2 440 K€. le coût budgétaire de la gratuité en TTC est inférieur à 900 K€.

- ➔ Par ailleurs dans le cadre du montage financier mis en œuvre par le SYMEVAD en matière de gestion de TVA, la contribution 2026 a, à ce stade, été revue à la baisse (- 112 K€).

	BP 2025	BP 2026	Variation
participations	24 126 K€	24 926 K€	3,3%
SDIS	4 240 K€	4 315 K€	1,8%
SYMEVAD	11 366 K€	11 254 K€	-1,0%
SMTAG	4 400 K€		
Gratuité des Transports	1 500 K€	6 840 K€	15,9%
SM PLATEFORME DELTA 3	58 K€	0 K€	-100,0%
PARTICIPATION EPCC	2 051 K€	2 051 K€	0,0%
SCOT	110 K€	110 K€	0,0%
POLE METROPOLITAIN	45 K€	0 K€	-100,0%
OT Lens Liévin Hénin-Carvin	356 K€	356 K€	0,0%
fonds de concours et subventions	2 510 K€	2 616 K€	4,2%
fonds de concours	400 K€	500 K€	25,0%
subventions de fonctionnement aux asso	2 110 K€	2 116 K€	0,3%

- ➔ Enfin, le fond de concours piscine en fonctionnement a été ajusté au volume maximal de la délibération cadre au regard des données de fréquentation constatées avec le fonctionnement en année pleine des équipements de Carvin et Hénin-Beaumont.

Les reversements de fiscalité prennent en compte le renouvellement de l'attribution de compensation exceptionnelle et l'application, conformément à la délibération, de la reprise sur AC liée au fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage.

	BP 2025	BP 2026	variation
Attribution de compensation	22 465 K€	22 395 K€	-0,3%
révision exceptionnelle AC 202	2 145 K€	2 145 K€	0,0%
Dotation de solidarité communautaire	4 287 K€	4 287 K€	0,0%
Total	28 897 K€	28 827 K€	-0,2%
reversemement taxe de séjour	160 K€	160 K€	0,0%

D. La charge de la dette bénéficie du désendettement et de la stabilisation des taux d'intérêt.

Sur l'ensemble des budgets « administratifs » M57 la prévision budgétaire sur la charge de la dette est en légère baisse (-136 K€).

Par ailleurs 2 contrats se terminent en 2026 : ce qui représentera une baisse de la charge de la dette de 262 K€ en 2026.

Au 31 décembre 2025 l'encours de dette comprend 32 emprunts et s'élève à 20 018 K€. Son taux moyen est de 2,45% et sa durée de vie résiduelle de 9 ans.

total budgets m57		BP 2025	BP 2026	variation
charge de l'année (intérêts et icne)		740,5 K€	579,2 K€	-161,3 K€
remboursement capital		3 397,0 K€	3 422,0 K€	25,0 K€
Poids de la dette	0	4 137,5 K€	4 001,2 K€	-3,29%
dont budgets de zones et Ste Henriette		320,2 K€	319,5 K€	
dont budget principal et locations économiques		3 817,3 K€	3 681,7 K€	

CRD début d'exercice	
2025	23 262,6 K€
2026	20 018,0 K€
2027	16 727,4 K€
2028	13 967,0 K€
2029	11 634,8 K€
2030	9 833,5 K€
2031	8 140,9 K€

L'encours connaît une évolution rapide sur les 6 prochaines années, permettant d'anticiper les équilibres budgétaires et notamment les volumes d'investissement pour le prochain mandat.

II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : UNE EVOLUTION MARQUEE PAR L'IMPACT DU PROJET DE LOI DE FINANCES

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL		102 400,5 K€	100 326,5 K€	-2,03%
BUDGET GENERAL				
chapitres	BP 2025	BP 2026	Evolution BP2026/BP2025	
013- atténuation de charges	400 K€	450 K€	13%	
70-produits du service et du domaine	1 907 K€	1 904 K€	0%	
73- impôts et taxes	35 520 K€	34 576 K€	-3%	
731-fiscalité locale	42 089 K€	43 358 K€	3%	
74 Dotations et participations	21 107 K€	18 838 K€	-11%	
75- autres produits de gestion courante	372 K€	315 K€	-15%	
76- Produits financiers	2 K€	1 K€	-50%	
77- produits exceptionnels/spécifiques en m57	0 K€	0 K€		
78-reprise sur provision	170 K€	0 K€	-100,0%	
Somme :	101 567 K€	99 441 K€	-2,09%	
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS				
70-produits du service et du domaine	7 K€	0 K€	-100%	
75- autres produits de gestion courante	826 K€	885 K€	7%	
	833 K€	885 K€	6,23%	

A. Les recettes fiscales

Les produits fiscaux, hors compensations, au sens large représentent 78,4 % des recettes du budget principal ; cependant nous n'en maîtrisons (pouvoir de taux) que la moitié.

Impôts/taxes	BP 2025	Réalisé 2025 (au 24/11/2025)	BP 2026	évolution de BP à BP	évolution BP 2026/cfu 2025
fiscalité locale (chapitre 731)	42 049 K€	42 639 K€	43 358 K€	3,1%	1,7%
CFE	17 168 K€	17 262 K€	17 858 K€	4,0%	3,5%
TFB/TFNB/ TA FNB/TH	8 139 K€	8 124 K€	8 367 K€	2,8%	3,0%
TASCOM	3 473 K€	2 977 K€	3 202 K€	-7,8%	7,6%
IFER	628 K€	628 K€	639 K€	1,8%	1,7%
TEOM	12 521 K€	12 810 K€	13 027 K€	4,0%	1,7%
Taxe de séjour	160 K€	120 K€	160 K€	0,0%	33,3%
rôles supplémentaires	K€	717 K€	K€		-100,0%
Impôts et taxes (chap 73)	35 520 K€	34 554 K€	34 576 K€	-2,7%	0,1%
TH/ compensation/ fraction TVA	18 608 K€	17 848 K€	17 848 K€	-4,1%	0,0%
CVAE/compensation/fraction TVA*	8 400 K€	8 303 K€	8 303 K€	-1,2%	0,0%
FPIC	1 713 K€	1 610 K€	1 610 K€	-6,0%	0,0%
FNGIR	5 925 K€	5 925 K€	5 925 K€	0,0%	0,0%
revertements conventionnels	874 K€	868 K€	890 K€	1,8%	2,5%
total produits issus de la fiscalité	77 569 K€	77 193 K€	77 934 K€	0,5%	1,0%

Les produits fiscaux ont été estimés sur la base :

- De l'actualisation forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation (+1 % contre 1,7% en 2025 et 3,9% en 2024).
- De l'actualisation des locaux professionnels (+1% en moyenne) ;
- De l'évolution physique des bases des valeurs locatives sur le territoire ;

Comme évoqué lors de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026, la part dynamique des fractions de TVA qui viennent compenser la TH et la CVAE n'a pas été prise en compte, les montants à percevoir ont été reconduit au niveau réalisé en 2025.

Les taux d'imposition de la CAHC seront identiques aux années précédentes

Imposition	Taux 2025	Taux 2026
Taxe foncière propriétés bâties	5,68%	5,68%
Taxe foncière propriétés non bâties	23,21%	23,21%
Cotisation foncière des entreprises	33,79%	33,79%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaire	14,43%	14,43%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10,00%	10,00%

B. Les autres recettes de fonctionnement

- Les dotations globales sont actualisées via un travail de prospective basée sur les hypothèses contraintes du projet de finances 2026 :
 - Reconduction de l'enveloppe globale des dotations,
 - baisse de 40% de la DCRTP dans le cadre du calcul des variables d'ajustement.

K€	BP 2025	notifié ou Réalisé 2025 au 24/11/2025	BP 2026	évolution de BP à BP	% Projet 2026/ réalisé 2025
Dotation intercommunalité	3 381 K€	3 207 K€	3 347 K€	-1%	4%
Dotation de compensation	7 520 K€	7 692 K€	7 399 K€	-2%	-4%
Dotation de compensation Perte de TP (DCRTP)	3 000 K€	2 598 K€	1 796 K€	-40%	-31%
"dotations globales"	13 901 K€	13 496 K€	12 542 K€	-9,8%	-7,1%

Dans l'ensemble, les dotations seront en baisse par rapport au dotations notifiée sen 2025 de 7,1%.

- Les recettes diverses de gestion restent marginales, la plus significative correspond aux loyers perçus. Elles ont été actualisées au regard de l'encaissement réel.

	BP2025	BP 2026	Variation 2026/2025
Atténuation de charges (chap 013)	400 K€	450 K€	13%
Produits services, domaines, ventes diverses (hors 708421)	757 K€	754 K€	0%
Mise à disposition du personnel budgets annexes (708421)	1 150 K€	1 150 K€	0%
Produits financiers et spécifiques (chap 76 et 77)	2 K€	1 K€	-50%
Produits services, domaines, ventes diverse, budget locations de bâtiments (chap 75)	1 199 K€	1 200 K€	0%
Total	3 507 K€	3 555 K€	1%

III. L'EPARGNE NETTE, PREMIERE SOURCE DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

L'examen des inscriptions budgétaires au plus strict et la diminution du poids de la dette permet de conserver une épargne nette de 12 M€.

k€	BP 2025	BP 2026*
Produits de fonctionnement courant	102 230	100 327
- Charges de fonctionnement courant	82 915	84 700
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	19 315	15 627
+ Solde exceptionnel large	- 2 881	- 16
= Produits exceptionnels larges*	170	0
- Charges exceptionnelles larges*	3 051	16
= EPARGNE DE GESTION (EG)	16 434	15 611
- Intérêts	698	525
= EPARGNE BRUTE (EB)	15 736	15 086
- Capital	3 136	3 177
= EPARGNE NETTE (EN)	12 600	11 909

IV. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SONT CALEES AU RYTHME DE LA CONSOMMATION POTENTIELLE

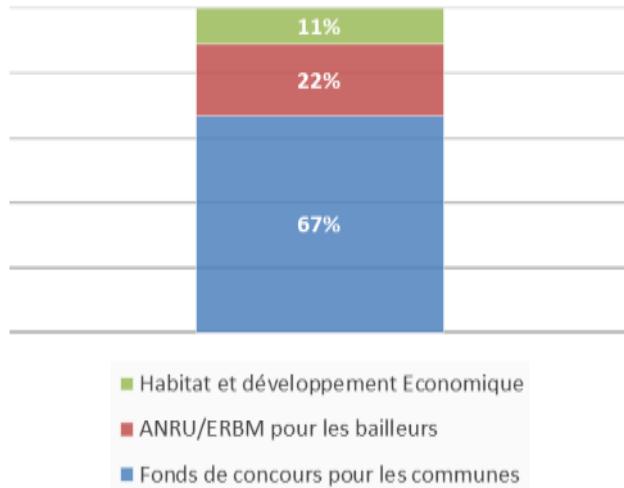
Globalement les dépenses d'investissement hors flux financiers réciproques, s'élèvent à 28,1 M€.

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL		34 861,8 K€	28 127,8 K€	-9,8%
BUDGET GENERAL				
chapitres	BP 2025	BP 2026	Evolution BP2026/BP2025	
20 -immob incorporelles	1 571 K€	1 360 K€		-13%
204- subventions d'investissement versées	17 518 K€	10 467 K€		-40%
21 immob corporelles	5 587 K€	3 848 K€		-31%
23 immobilisations en cours	6 168 K€	7 275 K€		18%
13 subventions d'investissement/ régularisations	0 K€	16 K€		
16 emprunts et dettes assimilées	2 500 K€	2 527 K€		1%
26 participations/27 autres immob financière	0 K€	80 K€		
45...opérations pour compte de tiers	500 K€	1 431 K€		186%
Somme :	33 844 K€	27 005 K€		0 K€
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS				
20 -immob incorporelles	0 K€	75 K€		
21 immob corporelles	275 K€	312 K€		13%
23 immobilisations en cours	76 K€	59 K€		-23%
16 emprunts et dettes assimilées	666 K€	677 K€		2%
	1 017 K€	1 123 K€		0 K€

A. Des fonds de concours toujours présents

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 25 M€ Les dépenses affectées en fonds de concours en représentent 42%.

	BP 2026	poids respectif en 2026
Total	24 923 K€	100%
Equipement brut (20-21-23)	12 483 K€	50%
fonds de concours	10 467 K€	42%
locations de bâtiments	446 K€	2%
opérations pour compte de tiers	1 431 K€	6%
autres opérations (participation...)	96 K€	0%



Les 2/3 des FDC sont affectés aux communes. (FDC PTE)

Des projets significatifs pour le territoire

- 7 M€ sont donc prévus au titre des dossiers contractualisés dans le cadre du projet de territoire.

Principales dépenses	2025		2026	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
PFFS et transition écologique	8 491 K€	K€	7 000 K€	K€
FDC batimentaire	5 433 K€		5 000 K€	
FDC voiries enjeux communautaires	3 057 K€		2 000 K€	

- Les dépenses liées au développement économique affichent l'effort porté au soutien aux initiatives.

Principales dépenses	2025		2026	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
développement économique (hors zones d'activités)	2 306 K€	300 K€	2 883 K€	68 K€
génie civil - fibre (transfert budget principal)	1 047 K€		1 151 K€	
nouveaux bâtiments économiques	78 K€		39 K€	68 K€
travaux / aquisitions bâtiments locatifs	76 K€		332 K€	
soutien aux commerces de proximité et TPE/PME	744 K€		971 K€	
travaux récurrents des voiries des ZAE communales	258 K€		300 K€	
Réhabilitation des voiries des ZAE communales	97 K€	300 K€	16 K€	K€
restaurant 9/9b	7 K€		75 K€	K€

- En matière d'habitat, le budget est adapté au regard de l'avancement des dossiers ERBM et ZAC des 2 villes et des appels de fonds des bailleurs.

Principales dépenses	2025		2026	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
habitat	10 617 K€	250 K€	3 765 K€	191 K€
aides dans le cadre du PLH (2013)	49 K€	K€		
nouveau PLH	432 K€		100 K€	
Nouveaux dispositifs ANAH requalification parc privé	210 K€		180 K€	
création d'aires d'accueil des gens du voyage/gestion des aires existantes	2 545 K€		1 048 K€	
Requalification cités minières	5 414 K€	144 K€	1 710 K€	116 K€
ZAC des 2 villes participation aux bailleurs	1 967 K€	106 K€	727 K€	75 K€
ZAC des 2 villes MOU	500 K€	K€	1 431 K€	704 K€

- En matière d'aménagement, 1,6 M€ sont affectés à la gestion des eaux pluviales et la GeMAPI afin de procéder à la déconnexion des surfaces actives, finaliser les travaux du poste de Transvaal à Auby et engager la MOE pour la mise en œuvre des ZEC Ringeval et Chapelette (ces opérations concourant à la mise en conformité du système d'assainissement de Carvin.)

Principales dépenses	2025		2026	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
aménagement du territoire - grands projets	1 373 K€	K€	314 K€	K€
Ste Henriette (acquisitions/aménagements)	259 K€		244 K€	
Bâtiment DELSOL	614 K€		70 K€	
fonds de concours équipements sportifs et nautiques	500 K€		K€	
environnement - patrimoine-Equipements				
environnement et circuit court	2 058 K€	1 344 K€	2 220 K€	1 496 K€
reconquête du Filet Morand	9 K€	25 K€	15 K€	25 K€
PAS Secteur centre (courant la motte)	130 K€	1 319 K€	55 K€	1 344 K€
trame verte	182 K€		100 K€	
PAS EP Secteur Nord	99 K€		223 K€	98 K€
Parc des îles/aquaterra	207 K€		115 K€	30 K€
Etude cuisine centrale	K€			49 K€
acquisitions foncières	400 K€		150 K€	
gestion des eaux pluviales	1 033 K€		1 562 K€	117 K€

- 1,9 M€ sont budgétés pour les travaux de réhabilitation et préservation du site du 9/9, et en particulier sur les chevalements.

	2025		2026	
	1 816 K€	K€	2 477 K€	552 K€
patrimoine-culture				
requalification de la fosse 9/9bis/finalisation programme (signalétique-remise en route des machines)	50 K€		K€	
site 9/9bis nouveaux programmes (chevalements/sécurisation parcours/valorisation du entretien du 9/9b dont sécurisation du parking et espaces extérieurs	897 K€		1 947 K€	552 K€
réseau informatique des médiathèques et navette	288 K€		190 K€	
	581 K€		340 K€	

- Avec l'acquisition du terrain nécessaire à sa réalisation, les travaux de réalisation de la déchetterie d'Hénin-Beaumont (MOE en 2025) font l'objet d'une autorisation de programme spécifique.

	2025		2026	
	816 K€	108 K€	846 K€	K€
Ecologie urbaine				
restructuration CTC /entretien déchetterie	420 K€		100 K€	
Programme Dechetterie			536 K€	
colonnes enterrées	396 K€	108 K€	210 K€	

- Les crédits affectés aux moyens des services concernent majoritairement les services de la collecte : renouvellement du parc des bennes et matériels liés à la collecte des déchets.

	2025		2026	
	2 971 K€	K€	2 125 K€	K€
MOYENS DESSERVICES et ENTRETIEN DU PATRIMOINE				
matériels collecte et véhicules lourds	2 104 K€		1 461 K€	
logiciels et matériels informatiques	427 K€		372 K€	
véhicules légers/mobiliers/petit matériel	140 K€		90 K€	
Entretien du patrimoine communautaire	300 K€		202 K€	

- Dans le cadre des conventions de MOU, l'agglomération accompagne l'aménagement des cités ERBM sur l'ensemble de ses compétences. Au-delà de la gestion des eaux pluviales et du passage des fourreaux destinés à la fibre, s'ajoutent les réseaux d'eau et assainissement.

	2025		2026	
	632 K€	K€	2 069 K€	K€
ACCOMPAGNEMENT DES CITES MINIERES				
aménagement des cités minières /eaux pluviales	473 K€		1 629 K€	
aménagement des cités minières /NTIC (transfert budget principal)	159 K€		440 K€	

B. Des projets financés par un recours à l'emprunt d'équilibre, nécessaire avant la reprise des résultats.

Les services de l'agglomération ont été réorganisés, afin de renforcer le dispositif de recherche et d'encaissement des subventions et participations (dues notamment dans le cadre des MOU). Les inscriptions 2026, sont donc revues à la hausse au regard des dossiers en cours.

Aucune cession n'a été comptabilisée à ce stade.

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL		8 644,2 K€	13 449,8 K€	56%
BUDGET GENERAL				
chapitres	BP 2025	BP 2026	Evolution BP2026/BP2025	
13 subventions d'investissement	2 040 K€	2 337 K€		
16 emprunts et dettes assimilées	67 K€	8 406 K€		
26/27 Participations /avances de trésorerie	2 751 K€	935 K€		
10 dotations/fctva	1 548 K€	1 000 K€		
45...opérations pour compte de tiers	0 K€	704 K€		
024 produits de cessions	828 K€			
Somme :	7 233 K€	13 381 K€		85,0%
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS				
13 subventions d'investissement	0 K€	69 K€		
024 produits de cession	1 411 K€	0 K€		
	1 411 K€	69 K€		-95,1%

Le financement des investissements est assuré à près de 50% par l'épargne nette.

	2025	2026	variation	financement
recettes affectées	6 577 K€	5 044 K€	-23%	
subventions	2 040 K€	2 406 K€	18%	9%
cessions (budget principal et locations éco)	2 239 K€	K€	-100%	0%
Recettes de MOU	K€	704 K€		3%
FCTVA	1 548 K€	1 000 K€	-35%	4%
opérations financières	750 K€	935 K€		4%
solde des dép investissements à financer	25 119 K€	19 907 K€	-21%	
+ déficits budgets de zones	740 K€	480 K€		
épargne nette (hors zones)	12 600 K€	11 909 K€		47%
affectation des résultats	13 192 K€	K€		
emprunt	67 K€	8 406 K€		33%

Dans ces conditions les variables de pilotage, dans la mesure où la reprise des résultats lors du Budget Supplémentaire permettra d'ajuster le recours à l'emprunt pour le ramener à 4 à 5 M€, restent respectées.

V. LES BUDGETS DE ZONES ECONOMIQUES ET ZAC SAINTE HENRIETTE

Les budgets de stocks, ont une comptabilité presqu'exclusivement en fonctionnement, dans la mesure où leurs dépenses, n'ont pas vocation à figurer au patrimoine de la collectivité.

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL/BUDGETS DE STOCKS	1 831,9 K€	3 359,4 K€	83,4%
chapitres	BP 2025	BP 2026	Evolution BP2026/BP2025
BUDGET AMENAGEMENT DE ZONES			
011-Charges à caractère général	502 K€	1 888 K€	275,8%
66 Charges financières (F)	25 K€	25 K€	
16 emprunts et dettes assimilées	86 K€	90 K€	
16 Remboursement d'avance au budget principal	750 K€	908 K€	21,0%
	1 363 K€	2 911 K€	113,52%
BUDGET SAINTE HENRIETTE			
011-Charges à caractère général	259 K€	244 K€	-6,0%
66 Charges financières (F)	34 K€	30 K€	
67-Charges exceptionnelles	0 K€		
16 emprunts et dettes assimilées	175 K€	175 K€	
16 Remboursement d'avance au budget principal			
	469 K€	449 K€	-4,28%

Sont budgétées en 2026 :

➔ Pour le budget de zones économiques :

Les travaux de voiries relatifs à l'aménagement de la zone du Mont Solau et les aménagements nécessaires à l'accueil des entreprises au moment des ventes de parcelles (branchements...).

Des cessions sur les zones du Mont Solau, de la Chênaie et des Hauts de France (2,9 M€).

Le remboursement de l'avance de trésorerie du budget principal sur la zone du Mont Solau.

➔ Pour le budget Sainte Henriette

Une AMO sur l'accompagnement à la commercialisation du solde des macro-lots 1 et 2.

Les opérations de ces 2 budgets représentent un déficit de 480 K€, fongible avec le budget principal.

BUDGET ASSAINISSEMENT

I. Vision globale du budget Assainissement

Budget Assainissement	BP 2025	BP 2026	évolution 2026/2025
Section de fonctionnement			
Dépenses courantes	2 818,6 K€	2 428,2 K€	-13,8%
Recettes courantes	9 003,4 K€	9 304,0 K€	3,3%
Solde exceptionnel			
Recettes et Dépenses exceptionnelles	768,0 K€	556,1 K€	
Charge de la dette			
Intérêts	438,2 K€	385,8 K€	-12,0%
Capital	2 185,0 K€	2 000,0 K€	-8,5%
Epargne nette			
	4 329,7 K€	5 046,1 K€	16,5%

II. Des dépenses courantes à la baisse après la hausse conjoncturelle de 2025 et des recettes actualisées.

En fonctionnement le budget est affecté sur 5 thématiques

- Les conventions entre les collectivités :
 - participation de la CAHC envers la CALL qui transporte et traite sur la station de Fouquières-lès-Lens, les effluents des communes de Courrières, Montigny en Gohelle et Rouvroy. Cette convention a été actualisée en 2025 générant alors un rattrapage pour la période 2021/2024 pour laquelle la CALL n'avait pas produit d'éléments. 2026 marque le retour à un fonctionnement régulé.
 - Perception des recettes de Noréade pour le traitement, sur les installations communautaires, des eaux usées et pluviales de communes limitrophes.
- La gestion des effluents des industriels plus particulièrement en application conventions spéciales de déversement (CSD). La prévention des pollutions fait l'objet de pénalités, et notamment la prise en charge des pollutions constatées. Cette année, au regard des traitements de dépollution nécessaires, 561 K€ de pénalités (recettes exceptionnelles) seront appelés.

- La gestion de la DSP avec une enveloppe dédiée à l'engagement d'une AMO portant sur le bilan de la DSP à mi-parcours et la gestion future du service public de l'assainissement.
- Les dépenses courantes de fonctionnement : personnel affecté à la compétence-frais d'analyse-gestion des servitudes ...
- La thématique «usagers» qui correspond essentiellement aux recettes perçues. Le produit issu de la redevance (part délégataire) est budgétée à 8,7 M€. Cette prévision tient compte des encaissements projetés en 2025 (8,8 M€) et de l'application de la délibération sur le prix de l'eau pour 2026 (conseil communautaire du 11 décembre 2025) qui renforce la part eau potable.

détail des recettes	BP 2025	BP 2026
redevances contrevaleur performance	8 300,0 K€	8 700,0 K€ 180,0 K€
PFAC	200,0 K€	200,0 K€
prime épuratoire	283,4 K€	,0 K€
convention noréade	162,0 K€	162,0 K€
redevance occupation domaine public	58,0 K€	62,0 K€

III. Des dépenses d'investissement 2026 en forte hausse

Budget Assainissement	BP 2025	BP 2026	évolution 2026/2025
Section d'investissement			
Dépenses d'équipement	9 855,6 K€	12 983,2 K€	31,7%
recettes d'équipement et MOU	2 673,6 K€	3 303,1 K€	23,5%
avances agences de l'eau	215,3 K€	1 061,0 K€	392,7%
besoin de financement/prélèvement FDR	2 637,0 K€	3 573,0 K€	

Cette augmentation traduit les enjeux en matière de mise en conformité de systèmes d'assainissement : plus de 50% des crédits de paiements sont affectés aux mises en conformité de nos réseaux. On a ainsi notamment :

- sur le SA Hénin Beaumont : les travaux de restructuration hydraulique du secteur Haute Deûle à Noyelles-Godault et les travaux de busage et stockage du fossé de la Maille

Verte à Oignies (opération estimée à 1 404 k€), ainsi que la mise en place d'un stockage en ligne sur la branche Marais à Hénin Beaumont.

- sur le SA Courcelles-les-Lens : la réalisation des travaux de restructuration des DO en lien avec le T180 de Leforest et de chemisage. Le paiement de la phase conception de la MOE de la nouvelle STEP de Courcelles et les études préalables au stockage en ligne dans la conduite de transport entre Evin et Leforest.

	2025		2026	
	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP
PAS SECTEUR EST	224 K€	1 351,8 K€	57 K€	937,2 K€
	224 K€	1 351,8 K€	57 K€	937,2 K€
PAS UTA HB- 4 BASS STOCK RESTITUT +	825 K€	231 K€	4 781 K€	0 K€
PAS UT HENIN	825 K€	231 K€	4 781 K€	
PAV 15/17	101 K€	67 K€	53 K€	0 K€
	101 K€	67 K€	53 K€	
PAV18-20	123 K€	322 K€	693 K€	374 K€
LIBERCOURT CITE BOIS AP	123 K€	322 K€	693 K€	374 K€
PAS SECTEUR NORD	25 K€	0 K€	25 K€	0 K€
	25 K€		25 K€	
ASSAINISSEMENT ERBM	134 K€		1 236 K€	
ROUVROY NOUMEA	10 K€		210 K€	
HENIN BEAUMONT DARCY	37 K€		729 K€	
OIGNIES DECLERCQ	58 K€		155 K€	
NOYELLES GODAULT CROMBEZ	29 K€		142 K€	
PAV 24-26	400 K€	208 K€	579 K€	168 K€
CARVIN - MARAIS	400 K€	208 K€	579 K€	168 K€
CARVIN - PROGRES				
GESTION DES RESEAUX ASSAINISSEMENT	5 470 K€		3 633 K€	
ANRU ZAC DES 2 VILLES	10 K€		6 K€	
EXTENSION / renouvellement RESEAUX	5 460 K€		3 628 K€	
CONFORMITE DECONNEXIONS CARVIN	1 566 K€		497 K€	1 140 K€
SYSTÈME ASSAINISSEMENT CARVIN	1 566 K€		497 K€	1 140 K€
CONFORMITE COURCELLES LES LENS	966 K€		1 365 K€	1 157 K€
RESEAUX COURCELLES	623 K€		945 K€	910 K€
STATION EPURATION COURCELLES	344 K€		420 K€	247 K€

A ce stade sans reprise des résultats le financement des dépenses d'équipement nécessite un emprunt d'équilibre de 3 573 K€. Ce recours sera ajusté dans le cadre du Budget Supplémentaire dans le cadre de la reprise des résultats 2025.

Pour mémoire l'encours de dette du budget assainissement s'élève à 20,8 M€ et est constitué à 30 % d'avances de l'agence de l'eau. Aucun emprunt bancaire n'a été réalisé depuis 2018.

BUDGET EAU POTABLE

I. Vision Globale du Budget Eau Potable

Budget Eau Potable	BP 2025	BP 2026	évolution 2026/2025
Section de fonctionnement			
Dépenses courantes	770,9 K€	1 040,2 K€	34,9%
Recettes courantes	3 909,0 K€	4 560,0 K€	16,7%
Solde exceptionnel			
Recettes et Dépenses exceptionnelles	,0 K€	0%	
Charge de la dette			
Intérêts	78,7 K€	109,0 K€	38,5%
Capital*	300,0 K€	350,0 K€	16,7%
Epargne nette			
	2 759,4 K€	3 060,8 K€	10,9%

* hors écritures équilibrées revolving

II. En fonctionnement, une hausse des volumes

En fonctionnement le budget est affecté sur 5 thématiques

- Les participations et subventions notamment au SyMAD (syndicat mixte Marque Deule).
- La protection de la ressource en eau potable. Le CARE poursuit des objectifs de baisse de pression polluante et de mise en œuvre d'outils et d'indicateurs de suivi des pressions pour évaluer l'efficacité des actions. Il poursuit également l'accompagnement des agriculteurs mis en place depuis 3 ans. Il est financé par l'Agence de l'eau.
- La gestion de la DSP avec, en parallèle du budget assainissement, une enveloppe dédiée à l'engagement d'une AMO portant sur le bilan de la DSP à mi-parcours et la gestion future du service public de l'assainissement
- Les dépenses courantes de fonctionnement : personnel affecté à la compétence-frais d'analyse—entretien des boisements.
- Le thématique «usagers» qui correspond essentiellement aux recettes perçues. Le produit de la redevance est budgété à hauteur de 4,2 M€. cette prévision tient compte des encaissements projetés en 2025 (4 M€) et de l'application de la

délibération sur le prix de l'eau pour 2026 (conseil communautaire du 11 décembre 2025) qui, dans l'équation du « prix de l'eau » augmente la part destinée à l'eau potable).

détail des recettes	BP 2025	BP 2026
redevances	3 800,0 K€	4 200,0 K€
contrevaleur performance		130,0 K€
subventions	105,0 K€	230,0 K€

III. Des investissements importants

Budget Eau Potable	BP 2025	BP 2026	évolution 2026/2025
Section d'investissement			
Dépenses d'équipement	5 818,6 K€	6 132,2 K€	5,4%
recettes d'équipement et MOU	274,0 K€	50,0 K€	
financement déficit n-1	381,0 K€		
besoin de financement/prélèvement FDR	3 166,2 K€	3 021,4 K€	-4,6%

L'agglomération poursuit sa politique de gestion et entretien des réseaux, permettant ainsi d'améliorer le coefficient de performance des réseaux appliqué pour le calcul de la redevance agence de l'eau, soit 77% du budget dont 2,2 M€ de réhabilitations et 1,8 M€ de renouvellement traditionnel des conduites.

La liste des principaux investissements est reprise ci-dessous .

	2025		2026	
	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP
OUVRAGE EAU	27 K€	,0 K€	23 K€	,0 K€
OUVRAGE EAU QUIERY LA MOTTE			23 K€	
OUVRAGE EAU ROUVROY	27 K€			
PAV 18-20	5 K€	,0 K€	0 K€	,0 K€
LEFOREST RUES BEUGNET ET CARREFOUR BASLY / CALVAIRE AP	5 K€			
PAV15/17	28 K€	,0 K€	30 K€	,0 K€
	28 K€		30 K€	
Eau Potable ERBM	290 K€		1 147 K€	
DROC PARISIENNES	59 K€		36 K€	
ROUVROY NOUMEA	15 K€		108 K€	
OIGNIES DECLERCQ	129 K€		318 K€	
NOYELLES GODAULT CROMBEZ	38 K€		162 K€	
HENIN DARCY	50 K€		523 K€	
GESTION RESEAUX EAU POTABLE	5 216 K€		4 743 K€	
PAV 24/26	155 K€		140 K€	
CARVIN-MARAIIS	155 K€		140 K€	

L'épargne nette est en hausse mais compte tenu de l'absence de subvention sur ce budget, et dans l'attente de la reprise des résultats 2025, le recours à l'emprunt est indispensable au financement du programme d'investissement. Il est ainsi prévu à hauteur de 3 M€.

ANNEXE

Indemnités communautaires

Nom usuel de l'élu	Prénom de l'élu	TOTAL ANNEE 2025
BAEY	OLIVIER	2 638,92
BERNARD	VERONIQUE	2 638,92
BIEGALSKI	VALERIE	2 638,92
BIGOTTE	KATALINE	2 638,92
BIRMANN	VINCENT	2 638,92
BIZET	GERARD	22 690,08
BLEUZET	EDITH	22 690,08
BOIGELOT	ALAIN	2 638,92
BONNET	DIDIER	22 690,08
BONNINGUES	ANGELIQUE	923,62
BOUGNAS	REGIS	2 638,92
BOURSAUD	PHILIPPE	2 638,92
BRICE	LAURENT	2 638,92
BRIOS	STEEVE	2 638,92
CARDON	BERNARD	2 638,92
CARUSO	VINCENZO	2 638,92
CONSTANTINHO	PATRICIA	2 638,92
CROQUELOIS	MARTINE	1 715,30
CUVILLIER	VALERIE	22 690,08
CZERWINSKI	BERNARD	22 690,08
DELATTRE	REGIS	22 690,08
DELIERS	BERNARD	2 638,92
DELLA FRANCA	MARCELLO	22 690,08
DERROUCHE	RACHID	2 638,92
DUBOIS	JEANNE-MARIE	2 638,92
DUMAISNIL	JEAN PASCAL	2 638,92
DUPUIS	FABIENNE	22 690,08
FATNA	HUGUETTE	2 638,92
FAUQUEMBERGUE	BERTRAND	2 638,92
FRANCONVILLE	TONY	2 638,92
GODART	MARYSE	2 638,92
GUENTHER	MARIE CLAIRE	2 638,92
HASNAOUI	CATHY	2 638,92
INVERSIN	VALERIE	2 638,92
KALINARCZYK	ANDRE	2 638,92
KEMEL	PHILIPPE	22 690,08
LAURENT	MARTINE	2 638,92
LEROUY	NICOLE	2 638,92
LE TORIELLEC	EMILIE	2 638,92
LICTEVOUT	PATRICK	2 638,92
LICTEVOUT	SYLVIE	2 638,92

Nom usuel de l'élu	Prénom de l'élu	TOTAL ANNEE 2025
MACHU	ISABELLE	2 638,92
MACIEJASZ	DANIEL	22 690,08
MARTEL	JACQUES	2 638,92
MASSON	ALAIN	2 638,92
MEHAIGNERY	CHARLY	2 638,92
MOISAN GUIBERT	GERARD	2 419,01
MONCHY	JEAN MARIE	22 690,08
MUSIAL	CHRISTIAN	22 690,08
PASQUALINO	FRANCOIS	2 638,92
PENET	ANNIE	2 638,92
PETIT	LILIANE	2 638,92
PETIT	VALERIE	22 690,08
PILCH	CHRISTOPHE	49 326,24
RUSINEK	LYDIE	2 638,92
SZCZUREK	CHRISTOPHER	2 638,92
TAOURIT	INES	2 638,92
THERET	FRANCOIS	22 690,08
THIBERVILLE	FREDERIQUE	2 638,92
VALLIN	JEROME	2 638,92
WERQUIN	MILDRED	2 638,92
YOSBERGUE	CECILE	2 638,92

Indemnités des élus en mairie

Nom usuel de l'élu	Prénom de l'élu	TOTAL 2025
BAEY	OLIVIER	10 851,72
BIEGALSKI	VALERIE	30 311,04
BIGOTTE	KATALINE	9 766,56
BIZET	GERARD	11 540,04
BLEUZET	EDITH	27 129,48
BOIGELOT	ALAIN	10 360,80
BONNET	DIDIER	9 578,64
BONNINGUES	ANGELIQUE	1 181,80
BRICE	LAURENT	17 964,60
BRIOIS	STEEVE	60 918,00
CONSTANTINHO	PATRICIA	17 964,60
CROQUELOIS	MARTINE	10 265,28
CUVILLIER	VALERIE	26 675,16
CZERWINSKI	BERNARD	25 452,24
DELATTRE	REGIS	16 193,76
DELIERS	BERNARD	11 540,04
DELLA FRANCA	MARCELLO	33 465,96
DUPUIS	FABIENNE	31 864,80
FATNA	HUGUETTE	17 964,60
FRANCONVILLE	TONY	30 311,04
GODART	MARYSE	16 096,80
KALINARCYK	ANDRE	7 398,96
KEMEL	PHILIPPE	47 081,88
LAURENT	MARTINE	7 398,96
LEROUY	NICOLE	9 578,64
LICTEVOUT	SYLVIE	16 193,76
MACIEJASZ	DANIEL	32 061,96
MARTEL	JACQUES	2 836,32
MASSON	ALAIN	16 193,76
MEHAIGNERY	CHARLY	11 488,08
MONCHY	JEAN MARIE	22 690,08
MUSIAL	CHRISTIAN	27 129,48
PENET	ANNIE	10 851,72
PETIT	LILIANE	17 964,60
PETIT	VALERIE	27 129,48
PILCH	CHRISTOPHE	48 408,84
RUSINEK	LYDIE	2 959,56
THERET	FRANCOIS	11 488,08
THIBERVILLE	FREDERIQUE	11 488,08
VALLIN	JEROME	7 398,96
WERQUIN	MILDRED	9 865,20
YOSBERGUE	CECILE	16 193,76

Autres indemnités

Nom usuel de l'élu	Prénom de l'élu	TOTAL 2025	
BIEGALSKI	VALERIE	32 801,88	REGION
BIZET	GERARD	7 398,84	SYMEVAD
BRIOIS	STEEVE	37 981,20	DEPARTEMENT
CUVILLIER	VALERIE	48 339,72	DEPARTEMENT
DELLA FRANCA	MARCELLO	8 878,68	SCOT
FATNA	HUGUETTE	32 801,88	REGION
KEMEL	PHILIPPE	2 959,56	SCOT
MACIEJASZ	DANIEL	48 338,52	DEPARTEMNET
MEHAIGNERY	CHARLY	2 959,56	SYMEVAD
MUSIAL	CHRISTIAN	18 452,88	SYMEVAD
PILCH	CHRISTOPHE	9 168,84	SMT
YOSBERGUE	CECILE	34 528,32	DEPARTEMENT
BRICE	LAURENT	32 801,88	REGION
PILCH	CHRISTOPHE	14 400,00	T62